



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>103829</b>	De <b>M. Frédéric Cuvillier</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Pas-de-Calais )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > professions de santé	<b>Tête d'analyse</b> > médecins	<b>Analyse</b> > désertification. lutte. statistiques.
Question publiée au JO le : <b>11/04/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la lutte contre la désertification médicale. Le Gouvernement s'est saisi de ce sujet en incitant les jeunes professionnels avec 1 800 contrats d'engagement de service public passés avec des étudiants et 650 statuts de praticien territorial garantissant un revenu minimal sur les premières années d'exercice. Il lui demande de lui préciser la répartition territoriale de ces contrats d'engagement.